

**PROGRAMME DE LA FORMATION A LA SECURITE ELECTRIQUE
RECYCLAGE HABILITATION
BE Manoeuvre-H0V**

DUREE :

10,5 heures

PUBLIC ET PRE-REQUIS :

Être reconnu apte médicalement

Avoir suivi et validé la formation initiale sur le(s) même(s) niveau(x)

ACCESSIBILITE AUX PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP : Nous contacter

MODALITES DE FINANCEMENT :

Cette formation n'est pas éligible au CPF, au financement par pôle emploi ou par l'employeur (OPCA).

OBJECTIF PEDAGOGIQUE :

-Au terme de la formation, le stagiaire sera capable de :

-Énoncer les effets du courant électrique sur le corps humain

-Citer les différents domaines de tension, les zones d'environnement et leurs limites

-Décrire le principe d'une habilitation, identifier les symboles d'habilitation et les rôles de chacun

-Utiliser et vérifier les équipements de protections collective, individuelle et le matériel de sécurité

-Travailler en sécurité lors des manœuvres

-Agir en cas d'accident d'origine électrique ou en cas d'incendie

METHODES PEDAGOGIQUES :

Exposés théoriques et exercices pratiques

MOYENS PEDAGOGIQUES, TECHNIQUES ET D'ENCADREMENT :

Formateur en prévention du risque électrique.

Diaporama, vidéoprojecteur, salle équipée de tables et chaises, paperboard, livrets de formation, matériel de sécurité (EPI et EPC), installations électriques.

SANCTION DE LA FORMATION :

Un avis d'habilitation électrique concernant chaque stagiaire sera remis à l'employeur suite à cette évaluation.

Une attestation de formation est remise à chaque stagiaire en fin de formation.

CONDITIONS D'EVALUATION ET DE VALIDATION :

Une évaluation théorique (QCM) et pratique (mise en situation sur installations électriques) de chaque stagiaire est effectuée par le formateur.

CONTENU DETAILLE :

TOUR DE TABLE (retour d'expériences, attentes, problématiques...)

LES NOUVELLES STATISTIQUES D'ACCIDENTS D'ORIGINE ELECTRIQUE

RAPPEL DES DISPOSITIONS REGLEMENTAIRES

LES PARTENAIRES DE LA PREVENTION

LES DANGERS ET EFFETS DU COURANT ELECTRIQUE SUR LE CORPS HUMAIN (Électrisation, brûlure...)

LES NOMS ET LIMITES DES DIFFERENTS DOMAINES DE TENSION

LES OPERATIONS DANS L'ENVIRONNEMENT ET LES INSTRUCTIONS A RESPECTER (Utilisation et manipulation des matériels et outillages ; Mise hors de portée, mise en sécurité d'un circuit ;réalisation d'opérations spécifiques dans le respect des instructions et documents)

LES PIECES NUES SOUS TENSION EN CHAMP LIBRE (Zone d'investigation ; Zone de voisinage simple ; Zone de voisinage renforcée)

LES CANALISATIONS ISOLEES (isolées et visibles ; Isolées et invisibles)

L'HABILITATION (Conditions ; Symboles ; Maintien et renouvellement ; Titre d'habilitation)

LE ROLE ET COMPETENCE DES DIFFERENTS ACTEURS DANS L'ENVIRONNEMENT (Chargé d'exploitation ; chargé de travaux, chargé de chantier, d'interventions élémentaires, exécutant...)

LES EQUIPEMENTS DE PROTECTION ET LEUR FONCTION (Collectif, Individuel)

LES EQUIPEMENTS DE TRAVAIL UTILISES (Risque, vérification, identification, utilisation)

FONCTION DES MATERIELS ELECTRIQUES (Coupure, protection, séparation...)

LES DOCUMENTS APPLICABLES LORS D'UNE OPERATION (Autorisation de travail, instructions de sécurité...)

LES MESURES DE PREVENTION A APPLIQUER LORS DES OPERATIONS (Éliminer le risque, organiser, délimiter, signaler, respecter et faire respecter...)

LES PRECAUTIONS A PRENDRE LORS DE MANOEUVRES

LA CONDUITE A TENIR EN CAS D'ACCIDENT CORPOREL D'ORIGINE ELECTRIQUE

LA CONDUITE A TENIR EN CAS D'INCENDIE DANS UN ENVIRONNEMENT ELECTRIQUE